

Réf: Dossier N° 270187

**Avis de constitution**

**« AFRICAN OPPORTUNITIES ANGELS » en abrégé « A O A »**

**Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot N/D, Ilot N/D**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/11/2022 reçus par Me ANGOUA OLIVIER, enregistrés au CEPICI, le 25/11/2022, il a été constitué une SAS U aux caractéristiques**

**SOCIETE « AFRICAN OPPORTUNITIES ANGELS » en abrégé « A O A**

**La prise de participation par voie de création et d'acquisition d'actions ou de parts sociales, souscription, apport ou par tout autre moyen dans toutes sociétés de tout secteur d'activité, notamment : l'énergie, quel que soit le type (dont l'énergie renouvelable) et les activités y attachées (transformation, négoce, etc.), l'industrie en général et en particulier la transformation des produits de base de l'agriculture, des forêts, de la pêche et tout minéral. les nouvelles technologies de la communication (TIC), la télécommunication et internet l'éducation la santé l'agroalimentaire l'immobilier les solutions de paiement les matières premières le tourisme l'art et la mode le forage d'eau potable la construction, les travaux publics et le VRD, les mines, l'environnement, l'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotés ou non cotés, la gestion et la mise en valeur de tous portefeuilles de valeurs mobilières, tant pour son compte que pour le compte de tous tiers, la gestion et l'assistance technique, administrative et financière, le rachat, le recouvrement et la gestion de créances, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et études**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot N/D, Ilot N/D**

**M N'GUESSAN KOUASSI (PRÉSIDENT)**

**null**

**n°CI-ABJ-03-2025-B17-00023 du 25/02/2025 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°11913/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025**

